

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 8 DÉCEMBRE 2022

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 47

Votants : 59 (dont 12 procurations)

N° 40

**OBJET :**

**DISPOSITIF DE  
RECONQUETE DES  
CENTRES BOURGS**

-

**COMMUNE DE  
SAINT YORRE –  
ATTRIBUTION  
DÉFINITIVE AU  
TITRE DU  
DISPOSITIF**

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture  
le : 13 décembre 2022

Publiée ou notifiée  
le : 13 décembre 2022

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. Elisabeth CUISSET, Jean-Sébastien LALOY (à partir de la délibération n°45), Caroline BARDOT, Joseph KUCHNA, Michèle CHARASSE, François SENNEPIN, Nicole COULANGE (à partir de la délibération n°43), Michel MARIEN, Nathalie BOUILLON, Jean-Marc GERMANANGUE, Bernard AGUIAR, Charlotte BENOIT, Jean-Claude BRAT, Vice-Présidents.

Mmes et MM. Michel GUICHERD, Elisabeth BARGE, Alain VENUAT, Ariane MILET, Patrick SEROR, Olivier ROYER, Christine MAGNAUD, Franck GONZALES, Thierry WIRTH, Hadrien FAYET (à partir de la délibération n°16), Bertrand BAYLAUCQ, Annie DAUPHIN, François HUGUET, Jean-Louis LONG, Marie-José MORIER, Brice MOLLIER, Jean-François CHAUFFRIAS, Jean-Dominique BARRAUD, Jean-Pierre RAYMOND, Véronique TRIBOULET, Romain DEJEAN, Christophe DUMONT, Sandrine MORIER-MIZOULE, Alexis MAYET, Sylvain BRUNO, Laure GUERRY, Christine BOUARD, Pierre BONNET, Yves-Jean BIGNON, Evelyne VOITELLIER (à partir de la délibération n°49 A/), Henri SARRE, Corinne IBARRA, Linda PELISSIER, Claude MALHURET, Bernard KAJDAN, Sylvie DUBREUIL, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration :

Mme et M. Marilyne MORGAND à Joseph KUCHNA, Jean-Sébastien LALOY à Claude MALHURET (jusqu'à la délibération n°44), Vice-Présidents.

Mmes et MM. Michel LAURENT à Elisabeth BARGE, Hadrien FAYET à Nathalie CHAMOIX-BOUILLON (jusqu'à la délibération n°15), Benjamin BAFOIL à Marie-José MORIER, Philippe COLAS à Jean-Claude BRAT, Jean-Marc BOUREL à Sandrine MIZOULE MORIER, Séverine THOMAS-MOLLON à Jean-Dominique BARRAUD, Jean-Michel MEUNIER à Elisabeth CUISSET, Jacques BLETTERY à Nicole COULANGE (à partir de la délibération n°43), Jean-Philippe SALAT à Mme Charlotte BENOIT, Anne-Sophie RAVACHE à Evelyne VOITELLIER (à partir de la délibération n°49 A/), Patrick BLETHON à Frédéric AGUILERA, Pauline TIROT à Corinne IBARRA, Christiane LEPRAT à Sylvie DUBREUIL.

Absents excusés :

Mme et MM. Romain LOPEZ, Monique GIRAUD, François SZYPULA, Françoise DUBESSAY, Sébastien BAUD, Thierry LAPLACE, Annie CORNE, Marie CHATELAIS, Alexandre GIRAUD, Jean ALMAZAN, Valérie LASSALLE, Alexis BOUTRY, Isabelle RECHARD, Jean-Pierre SIGAUD.

Secrétaire : M. Jean-Claude BRAT.

Monsieur le Président,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** le projet de territoire de la Communauté d'agglomération Vichy Communauté « AGIR 2035 » et notamment son pilier lié à la reconquête des centres bourgs et des centres villes,

**Vu** la Délibération du Conseil départemental en date du 11 avril 2019, portant création du dispositif « Reconquête des centres villes et centres bourgs » et mise en œuvre du dispositif « Cœur de Ville »,

**Vu** la Délibération n°38 du Conseil Communautaire de Vichy Communauté du 30 septembre 2021 mettant en œuvre le dispositif intercommunal de reconquête des centres bourgs et des centres villes,

**Vu** la Délibération n°3B du Conseil Communautaire de Vichy Communauté du 2 décembre 2021 relative au pacte fiscal et financier de solidarité,

**Vu** la Délibération n°31H du Conseil Communautaire de Vichy Communauté du 31 mars 2022 approuvant le plan des actions du contrat de reconquête pour la commune de Saint-Yorre pour la période 2022-2026, et définissant les modalités de partenariat entre la commune et Vichy Communauté,

**Considérant** que la commune doit déposer une demande pour chaque action inscrite dans le contrat de reconquête pour obtenir l'attribution définitive de la subvention,

**Considérant** la demande de la commune de Saint-Yorre sollicitant l'accord définitif pour une action inscrite au contrat de reconquête des centres villes et des centres-bourgs : la création d'une maison de santé,

**Propose** au Conseil Communautaire :

- D'attribuer définitivement pour l'action « création d'une maison de santé » le montant de 300 000 € de subvention à la commune de Saint-Yorre au titre du dispositif de reconquête des centres bourgs et des centres villes,
- De notifier l'attribution définitive de la subvention pour cette action à la commune de Saint-Yorre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- D'adopter ces propositions,
- Charge M. le Président et M. le Directeur Général des Services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....  
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 8 décembre 2022.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

  
**Signé numériquement par**  
**FRÉDÉRIC AGUILERA**  
DN : C=FR, O=Certinomis, OU=0002  
433998903, CN=Certinomis - Easy  
CA  
Raison : J'ai approuvé ce document.  
Emplacement : A vichy  
Date : mardi 13 décembre 2022  
10:34:18

# Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N°40 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 8

Objet de l'acte : DECEMBRE 2022 DISPOSITIF DE RECONQUETE DES CENTRES BOURGS  
- COMMUNE DE SAINT YORRE - ATTRIBUTION DEFINITIVE AU TITRE DU  
DISPOSITIF

.....  
Date de décision: 08/12/2022

Date de réception de l'accusé 13/12/2022

de réception :

.....  
Numéro de l'acte : 08DEC2022\_40

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20221208-08DEC2022\_40-DE

.....  
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .8

Finances locales

Fonds de concours

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....  
Nom du fichier : 40.pdf ( 99\_DE-003-200071363-20221208-08DEC2022\_40-DE-1-  
1\_1.pdf )